

600 ans de l'Université

Cours-conférence « Walen buiten ! »



Documentaire et témoignages, sous la direction du Pr. Émérite Philippe van Parijs

Mercredi 26 mars 2025. Auditoire MONT04 (Place Montesquieu).

En février 1968, point culminant de tensions de plus en plus intenses, le gouvernement national se divise sur la question du maintien de la section francophone de l'Université à Louvain et remet sa démission. Le transfert en Wallonie est devenu inéluctable. La scission des trois partis politiques nationaux en sera une conséquence. La création de Louvain-la-Neuve en sera une autre.

La projection de larges extraits d'un documentaire retraçant les événements et donnant la parole à quelques-uns de leurs acteurs principaux sera suivie d'un échange avec trois témoins privilégiés :

- **Louis VOS**, professeur émérite de la KU Leuven, spécialiste de l'histoire du mouvement flamand, président du cercle d'histoire de la section néerlandophone en 1967-1968
- **Michel GEVERS**, ingénieur, PhD de Stanford, professeur émérite de l'École polytechnique de Louvain, vice-président de l'association des étudiants francophones (AGL) en 1967-1968
- **Pierre LACONTE**, urbaniste, docteur en économie, président de la Fondation pour l'environnement urbain, membre de l'équipe dirigeante du Groupe Urbanisme Architecture, qui conçut le plan directeur de Louvain-la-Neuve.

De Louvain-Leuven à Louvain-la-Neuve : chronologie

Établie à partir d'un document du Pr. Philippe van Parijs et complétée par Pierre Laconte pour la partie concernant l'urbanisme de Louvain-la-Neuve (1968 et après).

1930-31

Programme complet dans les deux langues.

1960-61

Plus d'étudiants inscrits en section néerlandophone qu'en section francophone.

Fin décembre 1960-début janvier 1961 : grève générale (quatre semaines).

1961

13 janvier : vote de la « Loi unique ».

Février : démission du gouvernement Gaston Eyskens II (qui avait réalisé l'ancrage des institutions européennes, le pacte scolaire et l'indépendance du Congo).

26 mars : élections nationales.

25 avril : gouvernement Théo Lefèvre-Paul-Henri Spaak.

22 octobre : première marche flamande sur Bruxelles revendiquant la fixation de la frontière linguistique.

14 novembre : projet de loi d'Arthur Gilson sur la fixation de la frontière linguistique.

1962

13 février : création de l'ACAPSUL (Association du Corps académique et du Personnel scientifique de l'Université de Louvain), visant au maintien de l'université bilingue à Louvain (président : Georges Lemaître, vice-présidents : Léon Dupriez et Robert Ballieu).

11 août : les évêques décident d'accorder une autonomie aux deux sections avec chacune un prorecteur.

Octobre : Mgr Albert Descamps succède à Mgr Honoré Van Waeyenbergh comme recteur magnifique, avec Mgr Fernand Litt comme prorecteur de la section francophone et Mgr Louis de Raeymaecker comme prorecteur de la section néerlandophone.

14 octobre : deuxième marche flamande sur Bruxelles.

8 novembre : loi fixant la frontière linguistique.

1963

30 juillet : loi relative à l'emploi des langues dans les enseignements maternel, primaire et secondaire (impose la langue officielle de la région, avec une dérogation à Leuven).

Octobre : scission des Facultés.

10 octobre : Achat d'un terrain à Woluwé-Saint-Lambert en vue de l'implantation de la Faculté de Médecine.

1965

9 avril : loi sur l'expansion universitaire autorisant l'Université de Louvain à s'installer à Courtrai, à Woluwé-Saint-Lambert et dans le canton de Wavre.

Octobre : Edouard Massaux est nommé prorecteur de la section francophone. Lors de l'ouverture de l'année académique, Mgr Descamps déclare qu'« en somme, le triangle Louvain-Woluwé-Wavre n'est qu'un Louvain élargi ». [ILLUSTRATION 0]

Novembre : interview de Michel Woitrin (Administrateur général de la section francophone depuis 1963) pour le journal étudiant *L'Ergot* prédisant que le triangle Bruxelles-Louvain-Wavre formerait un « grand Bruxelles ».

(Ces deux déclarations irritèrent les milieux flamands.)

15 décembre : expédition des étudiants francophones à Hout-si-Plout.

22 décembre : les évêques créent une commission consacrée à la restructuration de l'Université.

1966

13 mai : mandement des évêques réaffirmant l'unité institutionnelle de l'Université et « son unité géographique fondamentale qui la situe à Louvain » (ce qui soulève un tollé du côté néerlandophone).

Juillet : proposition de site par la commune d'Ottignies.

7 juillet : Piet De Somer est nommé prorecteur de la section néerlandophone.

15 juillet : nouvelle déclaration des évêques renvoyant la question aux autorités politiques.

Septembre : premières expropriations à Ottignies.

Octobre : la rentrée est chahutée.

7 octobre : nouveau règlement organique consacrant l'autonomie des deux sections de l'Université (sauf la bibliothèque et quelques autres services communs).

1968

15 janvier : plan d'expansion des francophones à Woluwé (Médecine), à Wavre (candidatures) mais aussi à Leuven, ce qui provoque de violentes manifestations (Paul Goossens, président de la *Studentenvakbeweging*, est emprisonné jusqu'au 30 janvier ; annulation des examens).

3 février : Mgr Emiel Jozef De Smedt à la *Boerengilde* de Courtrai dit « Je me suis trompé ! ».

6 février : interpellation par Jan Verroken, Chef de groupe PSC-CVP, à la Chambre, demandant que celle-ci s'exprime sur le transfert de la section francophone en Wallonie.

7 février : démission du gouvernement PSC-PRL Vanden Boeynants-De Clercq, à la suite du refus par l'UCL du projet gouvernemental de transférer toute l'UCL à Bruxelles, à l'exception de la Faculté Saint-Louis (déjà présente).

10 février : les évêques ne s'opposent plus au transfert de la section francophone en Wallonie.

31 mars : élections nationales anticipées.

17 juin : entrée en fonction du gouvernement Eyskens-Merlot (jusqu'au 26 janvier 1973).

24 juin : déclaration gouvernementale confirmant la décision de transfert.

18 septembre : présentation par le pouvoir organisateur du plan d'expansion de l'UCL, en fait un plan de transfert.

Désignation de Victor Gruen Associates (Los Angeles) par le Conseil d'Administration pour la planification du nouveau campus universitaire.

Présentation d'une première maquette du projet Gruen par l'Administrateur général Michel Woitrin, et fortes critiques par la Communauté académique (voir Pierre Laconte et Jean Remy, *Louvain-la-Neuve à la croisée des chemins*, éditions Academia L'Harmattan, 2020, p. 31).

Novembre : création par le Conseil d'Administration du « Groupe Urbanisme Architecture » de l'UCL (Groupe UA), chargé de concevoir le plan directeur de la nouvelle ville universitaire. Sa direction était composée de Raymond Lemaire, Professeur à la KUL et également à l'UCL, éminent spécialiste des villes anciennes, Jean-Pierre Blondel, architecte et Professeur à l'École

d'Architecture de La Cambre et Pierre Laconte, économiste et Directeur de Cabinet du Vice-Gouverneur du Brabant en charge de l'urbanisme de Bruxelles-Capitale. [ILLUSTRATION 1]

19 novembre : nouveau règlement organique faisant des prorecteurs Piet De Somer et Edouard Massaux les recteurs de la KUL et de l'UCL ; fin du mandat de Mgr Albert Descamps comme recteur magnifique de l'UCL-KUL.

1969

24 juillet : Loi relative au financement de l'acquisition de terrains par l'Université libre de Bruxelles et l'Université catholique de Louvain.

1970

18 février : discours de Gaston Eyskens, Premier ministre, à la Chambre : « l'État unitaire, tel que les lois le régissent encore dans ses structures et dans son fonctionnement, est dépassé par les faits » menant à la première étape de la transformation de la Belgique en état fédéral.

24 mai : loi permettant la création officielle de deux universités distinctes, UCL et KUL.

1^{er} juillet : nouveau règlement organique créant deux entités séparées.

15 octobre : présentation publique du nouveau plan directeur de la ville universitaire par le Groupe UA.

Le plan directeur restera le cadre de tous les projets de construction de l'UCL selon un axe de développement piéton se prolongeant sur deux kilomètres, depuis la route nationale jusqu'au Centre sportif, et ponctué de multiples places, placettes et lieux de contacts informels. Voir ILLUSTRATION 2.

Le schéma linéaire d'ensemble : voir ILLUSTRATION 3.

La première place réalisée est la Place des Sciences : voir ILLUSTRATION 4.

Le plan d'égouttage séparatif [voir ILLUSTRATION 5] a permis la création d'un réservoir traité en lac d'agrément.

La gare souterraine [voir ILLUSTRATION 6] a permis à la fois l'accès des usagers du rail, le stationnement des automobilistes et les livraisons aux commerces.

1971

Janvier : confirmation de l'appellation « Louvain-la-Neuve » par le Conseil d'Administration de l'UCL.

2 février : pose de la première pierre de Louvain-la-Neuve.

1972

22 mars : le PSC-CVP se scinde officiellement en deux partis distincts, sous la présidence de Louis-Ferdinand Nothomb (PSC) et Wilfried Martens (CVP).

26 mars : le PLP-PVV se scinde officiellement en deux partis distincts (PRL et PVV).

20 octobre : première rentrée académique à Louvain-la-Neuve.

1975

Mise en service de la gare et du parking souterrain de Louvain-la-Neuve.

1978

26 novembre : le PSB-BSP se scinde officiellement en deux partis distincts (PS et SP).

1979

Septembre : fin du transfert de l'UCL à Louvain-la-Neuve.

2005

Ouverture du centre d'achats et de loisirs L'Esplanade (35.000 m²).

Annexes : les illustrations se trouvent aux pages suivantes.

Liste des illustrations

Illustration 0 : carte montrant la localisation de Bruxelles-Louvain-Louvain-la-Neuve.

Illustration 1 : general management of development.

Illustration 2 : schéma de développement linéaire général depuis la RN4 (1971) jusqu'à la gare d(1975).

Illustration 3 : situation en 2020.

Illustration 4 : Place des Sciences, première place de Louvain-la-Neuve (1972-73).

Illustration 5 : plan d'égouttage séparatif et réservoir traité en lac d'agrément.

Illustration 6 : schéma de la dalle et espaces souterrains. La nue-propriété du tréfonds reste propriété de l'UCL.

General management of the new town development plan

UCL

Université
catholique
de Louvain

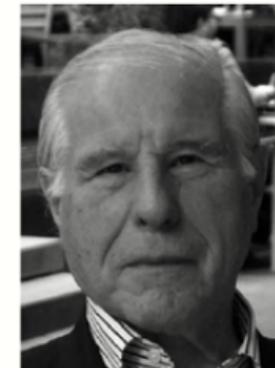


General administrator
reporting to the University
board: Michel Woitrin.

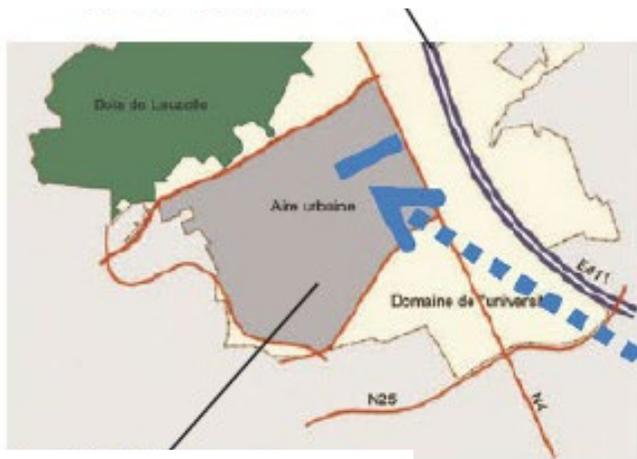


Groupe Urbanisme Architecture (UA), in charge of the development plan and architectural coordination:

Raymond Lemaire (historian, founder of ICOMOS), Jean-Pierre Blondel (Faculté d'Architecture, ULB) & Pierre Laconte, jurist & economist.



L'autoroute E411 n'était pas construite



L'axe de développement linéaire piéton théorique fut mis en pratique en 1972 par la succession de places depuis la Place du Levant (Faculté des Sciences appliquées) proche de la RN 4, jusqu'à la Place des Sciences, la future gare en 1975, par la Grand-Rue, la Grand-Place et au-delà, sur plus d'un km (voir plus loin).

Aire urbaine
400 ha

Grand-place

Gare

RN4

Place du Levant

Place des
Sciences

Situation en 2020. Le schéma linéaire d'ensemble est-ouest s'étend sur 1.200 m. L'axe piéton principal est indiqué en trait foncé surligné. Les embranchements sont indiqués en trait foncé pointillé, notamment vers le lac et vers le Centre commercial L'Esplanade, mis en service en 2005.
© Jean Remy.



ILLUSTRATION 3



ILLUSTRATION 4

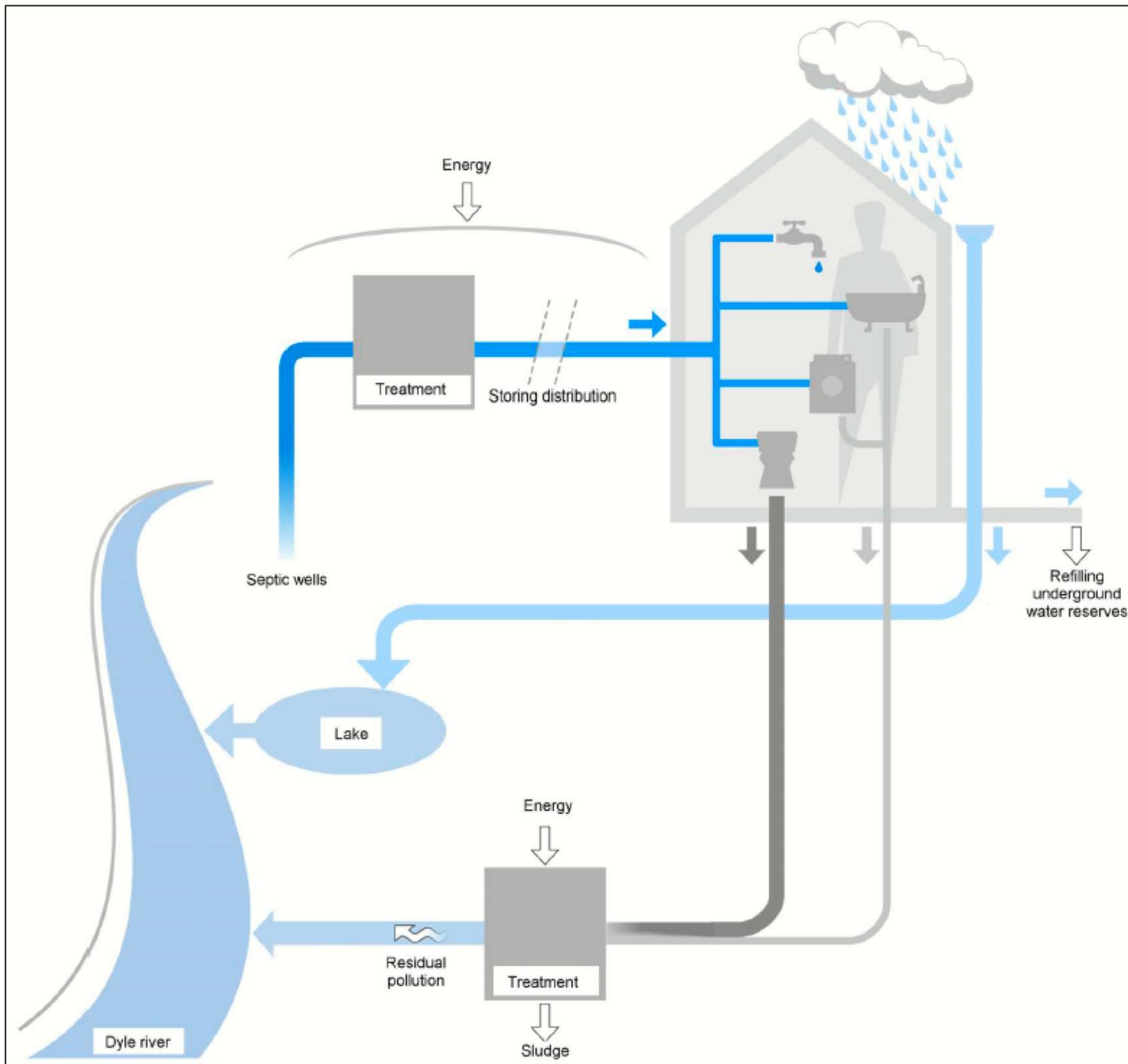


ILLUSTRATION 5

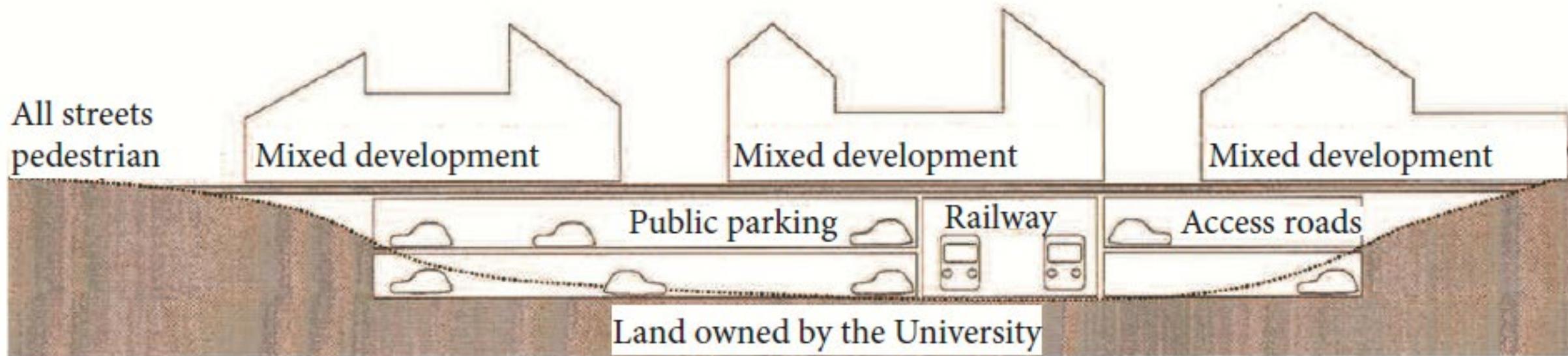


ILLUSTRATION 6